



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Nomination de M<sup>me</sup> Sylvie Labelle à titre de présidente du Conseil des commissaires**

**Sorel-Tracy, le 18 septembre 2019** – C'est avec beaucoup d'émotion que les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Sorel-Tracy ont pris acte, le mardi 17 septembre 2019, de la démission de M. Denis Rajotte à titre de président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, pour des raisons de santé.

Il importe de rappeler que M. Denis Rajotte a été élu pour la première fois à titre de commissaire d'école le 9 juin 1980, il y a maintenant près de quarante ans. Son apport et son dévouement à l'égard de la Commission scolaire de Sorel-Tracy et du domaine de l'éducation ont été chaudement soulignés au cours de la séance du Conseil de mardi soir dernier.

Le poste de président ayant été laissé vacant par M. Rajotte, les membres du Conseil des commissaires ont procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Sylvie Labelle à titre de présidente du Conseil des commissaires et ce, à compter du mardi 17 septembre 2019. Il est à noter que M<sup>me</sup> Labelle occupait les fonctions de vice-présidente du Conseil depuis déjà plusieurs années.

La Commission scolaire de Sorel-Tracy tient à féliciter M<sup>me</sup> Sylvie Labelle pour sa nomination à titre de présidente du Conseil des commissaires et lui souhaite un mandat fructueux.

– 30 –

**Source :** Christine Marchand, directrice  
Services du secrétariat général et des communications  
Commission scolaire de Sorel-Tracy